

Compte-rendu de la séance du 6 décembre 2013



Absents excusés : Madame Florence BISCH et Monsieur Patrick KOLB (procuration)

Le compte-rendu de la séance du 15 novembre 2013 a été approuvé à l'unanimité.

I- Réhabilitation de la mairie et construction de la caserne des sapeurs-pompiers

1) Attribution du marché

Les membres de la commission d'appel d'offre ont soumis leur sélection d'entreprise pour chacun des lots composant le marché public.

Après avoir pris connaissance de cette sélection, les conseillers, à l'unanimité, ont approuvé l'attribution du marché pour un montant total de 458 733,78 € HT, soit 550 480, 54 € TTC et autorisent le maire à signer les différents actes d'engagement.

2) Devis fournisseur de propane

Une étude plus approfondie des différents devis (ButaGaz, AntarGaz et TotalGaz) sera effectuée par le Bureau d'étude en charge du projet.

3) Assurance Dommage Ouvrage

Les conseillers ont pris connaissance du devis de Groupama ; des devis supplémentaires seront demandés.

4) Commission « Réunion et suivi de chantier »

Afin de suivre le bon déroulement de la réalisation des travaux, une commission composée des Messieurs Bernard KLEIN, Armand STOLL, Dominique MEYER, Denis STAHL et Marc CRIQUII a été créée.

II- Restes à réaliser

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement en 2014 avant le vote du budget, seront inscrits en restes à réaliser en dépenses : 533 0951,14 € (travaux de construction) et en recettes : 500 000,- € (prêts liés aux travaux)

III- Nuisances liées aux locations de la salle des fêtes

La location de la salle des fêtes génère de nombreuses nuisances ces derniers temps. Les conseillers se sont penchés sur ce problème et soumettront prochainement aux membres du comité de gestion leurs propositions afin que les riverains de cette salle puissent à nouveau profiter pleinement de leur week-end.

IV- Règlement du cimetière

Les conseillers ont approuvé, à l'unanimité, le projet de règlement du cimetière soumis par M Armand STOLL.

V- Modifications budgétaires

Une anomalie comptable est présente dans les comptes de la commune depuis 2001, où une dotation d'équipement a été mal encodée. Afin de supprimer cette anomalie, la modification suivante sera entreprise :

FONCTIONNEMENT :

Dépense :	chapitre 023	5589,- €
Recette :	chapitre 042 - article 777	5589,- €

INVESTISSEMENT :

Dépense :	chapitre 040 - article 13931	5589,- €
Recette :	chapitre 021	5589,- €

VI- Choix de l'imprimeur pour le prochain bulletin municipal

Sur les 5 devis réceptionnés en mairie, les conseillers, à l'unanimité ont retenu l'offre de la société VALBLOR d'Illkirch-Graffenstaden pour la mise en page et l'impression du nouveau bulletin municipal (2994,-€ HT).

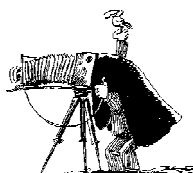
Divers :

- ▶ Le garde-corps de la salle des fêtes est à repeindre ;
- ▶ Des couvertines sur les murs de la cour anglaise de l'école sont à prévoir au prochain budget ;
- ▶ Un devis sera demandé à la société R. Zimmermann pour la réalisation de 2 crémaillères destinées à réduire le débit du « Dorfgraben » en cas de fortes intempéries.

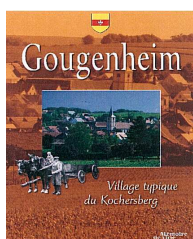
Prochaine séance : Vendredi 17 janvier 2014 à 20h30

Le maire: Bernard KLEIN

AVIS	avis	AVIS	avis	AVIS	avis	AVIS
------	------	------	------	------	------	------



Pour la nouvelle édition du **bulletin communal**, nous sommes à la recherche de **photos pour la couverture** ou pour le bandeau de bas de page. Merci aux photographes d'envoyer par mail à l'adresse mairie.gougenheim@wanadoo.fr vos plus beaux clichés avant le 31 décembre 2013 !



Pour ceux et celles qui le désirent, vous pouvez acheter un (des) exemplaire(s) du livre en mairie, au prix de 39 €.



Si vous n'avez pas l'occasion de vous inscrire sur la **liste électorale** avant, une permanence se tiendra le **31 décembre 2013 de 9h30 à 11h30**.



Du **16 janvier au 15 février** aura lieu le recensement de la population. Il sera effectué par la secrétaire de mairie, Cathy STARCK-GIRONDIN. Merci de lui réserver un bon accueil !



La collecte des ordures ménagères du jeudi 26 décembre est repoussée au **samedi 28 décembre 2013**.

La déchetterie de Pfulgriesheim sera exceptionnellement fermée les mardis 24 et 31 décembre après-midi, mais elle sera ouverte le matin de 10h à 13h.



Réveillon de nouvel an :

« Par arrêté préfectoral, il est interdit de tirer des pétards, artifices élémentaires et pièces d'artifice à moins de 50 m de tout bâtiment commercial, industriel ou artisanal, écoles »

Soyez très vigilant en les manipulant.... !!!

Le secrétariat de mairie sera fermé du 23 au 27 décembre 2013 inclus et le 31 décembre 2013 de 15h à 20h

L'agence postale sera fermée du 27 décembre 2013 au 1^{er} janvier 2014 inclus

Toute la municipalité vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année